

**Type de réunion**

Réunion d'arrondissement

**07) Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?**

De nombreux jeunes ne parviennent pas à s'investir dans des études longues et connaissent un échec scolaire important, parallèlement des entreprises notamment issues du secteur de l'artisanat recherchent des compétences immédiates. Il est proposé d'imposer aux entreprises des « quotas » en matière d'accueil ou d'embauche des jeunes correspondant à ceux pratiqués pour les personnes reconnues travailleurs handicapés.

Des entreprises rencontrent de significatives difficultés dans le recrutement de main d'œuvre qualifiée, principalement dans les filières dites techniques. Il est proposé de revenir à l'orientation dès la classe de 5<sup>ème</sup>.

Dans ce cadre les périodes de découverte du monde de l'entreprise et des métiers doivent être systématiquement proposées aux élèves ( il semble effectivement difficile d'amener un jeune à opérer un choix d'orientation sans qu'il puisse réellement connaître le secteur d'activité, les conditions d'exercice et ses réalités).

Néanmoins il convient de rester vigilant et de pas conduire à offrir une main d'œuvre « gratuite » aux entreprises mais bien de les impliquer dans le processus d'insertion.

Enfin les filières techniques ne doivent plus être « réservées » aux jeunes dits en difficultés, ce qui conduit à une réelle dévalorisation de ces filières.

Les enseignants connaissent souvent « mal » le secteur économique même si des visites pédagogiques sont organisées et les jeunes sont souvent « liés » à leur environnement familial ou de proximité ce qui restreint parfois « a priori » leurs choix d'orientation. Il conviendrait à cet effet de multiplier les temps de rencontres entre jeunes/enseignants/parents et les acteurs économiques notamment dans le cadre de forums emplois et des métiers. Or même si des initiatives existent à l'échelon national, départemental ou local elles ne sont pas toujours très utilisées par le monde enseignant.

Il est également évoqué la possibilité de favoriser ces échanges entre acteurs économiques et monde enseignant en amenant le personnel de l'éducation nationale à réaliser des périodes d'immersion dans l'entreprise et réciproquement les responsables économiques à s'impliquer plus régulièrement dans les cursus de formation.

Il est également proposé de s'appuyer sur les médias et notamment la télévision pour valoriser les entreprises et les filières de formations techniques, et que plus largement les supports de communication audio-visuels soient plus régulièrement utilisés dans ce sens.

L'orientation vers les métiers de l'artisanat serait facilitée par la relance de l'apprentissage, des formations en alternance et plus particulièrement par la promotion du pré-apprentissage dès l'âge de 14 ans.

Il est également préconisé d'adapter la législation jugée trop contraignante en la matière en matière de sécurité, de conditions de travail..... et constituant un réel frein à l'accès de jeunes vers ce types de formations et d'orientations professionnelles.

Afin de favoriser l'insertion des jeunes en difficultés et en échec scolaire, il serait intéressant de s'appuyer sur des filières techniques permettant d'aborder l'acquisition des savoirs de base à partir de mises en situations de travail concrètes et de réalisations techniques.

De plus il serait souhaitable de réformer le contenu de certaines formations professionnelles (trop spécifiques ou segmentarisées) afin de permettre aux jeunes d'acquérir une polyvalence indispensable à leur insertion dans l'emploi et attendue par les entreprises.

La question des problématiques liées aux difficultés de transports dans les zones rurales est largement débattue.

Il apparaît que le manque de mobilité géographique ou que l'absence de moyens de transports performants et/ou abordables financièrement pour les familles conduisent à des orientations « par défaut » vers des filières de formations n'existant que dans l'environnement de proximité.

Il conviendrait dans ce sens de multiplier et de faciliter les moyens de transport et ce particulièrement dans les zones rurales et de renforcer par ailleurs les moyens d'accueillir les jeunes les plus éloignés au sein d'internats adaptés.

Enfin il est rappelé la nécessité de promouvoir la notion de 2<sup>ème</sup> chance en matière d'orientation et de formation et de garantir à chacun la possibilité d'accès à la formation « tout au long de la vie ».

## **16) Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative ?**

Il est préconisé de promouvoir et de favoriser l'aide aux devoirs afin de prévenir l'échec scolaire.

Il est nécessaire de trouver des passerelles favorisant l'accueil et l'investissement des parents dans la vie scolaire en s'appuyant notamment sur la valorisation des compétences et des réalisations de leurs enfants. La création et l'élaboration de projets éducatifs et/ou projets d'établissements doit être renforcée et associer l'ensemble des acteurs concernés.

Dans ce cadre il convient de permettre aux parents de s'investir en tant « qu'acteur » dans la communauté éducative y compris lors du temps scolaire.

L'enseignement doit s'inscrire dans son environnement et prendre en compte autant les enseignants, les enfants, les parents mais également les acteurs socio-économiques locaux.

Les temps de rencontres entre ces diverses parties doivent être largement développés et soutenus tant sous des formes individuelles que collectives.

L'animation de cette « vie scolaire » doit également pour sa mise en œuvre être soutenue par des dispositifs d'animation ou de formation spécifiques (auprès notamment du monde éducatif).

Parallèlement il est nécessaire de rétablir la notion de l'autorité de l'enseignant et de rappeler les droits et devoirs des différents acteurs.

La communauté éducative doit pouvoir également évaluer au delà des aspects cognitifs, des éléments relatifs au comportement général des élèves en y associant les parents tant au sein de l'école qu'en dehors du temps scolaire afin de les impliquer, de les responsabiliser et le cas échéant de les soutenir.

## **17) Comment améliorer la qualité de vie des élèves à l'école ?**

Les problématiques liées aux transports dans les zones rurales engendrent très souvent une fatigue excessive des jeunes notamment compte tenu des durées de trajets très importantes.

Il convient ainsi de prendre en considération les temps de déplacements lors de l'élaboration des futures cartes scolaires ou des projets de construction de pôles scolaires. Ainsi les notions de Territoires et d'aménagement du territoire doivent être adaptées aux spécificités locales et distinguer les réalités différentes entre milieu urbain et rural.

Il est également souligné que les structures de restauration scolaire doivent être renforcées principalement dans les zones ne disposant pas de groupement.

Enfin il est proposé dans le but de limiter les déplacements des élèves ou des enseignants de recourir à des moyens de communication particuliers comme la vidéo-conférence ( pour dispenser par exemple des cours de langues étrangères).

Dans le domaine des rythmes scolaires, les débats se sont souvent trop centrés autour de la répartition des horaires dans la semaine et il serait aujourd'hui préférable se concentrer sur la répartition des rythmes dans la journée : de pouvoir par exemple adapter ces rythmes entre zones rurales et urbaines en tenant compte des réalités de transport.

Il est une nouvelle fois proposé de renforcer les moyens d'accueil des élèves dans des structures d'internat afin de favoriser la mobilité des jeunes vers d'autres cursus de formation éloignés et de limiter les problématiques de déplacements.

---

### **Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)**

**1)** L'Entreprise doit être redécouverte à la fois par les élèves mais aussi par les enseignants, afin de favoriser les interactions entre ces deux sphères qui ont souvent des difficultés pour se comprendre mutuellement.

**2)** Les parents doivent s'impliquer davantage dans la vie de l'école afin d'être plus responsabilisés et impliqués dans l'action de la communauté éducative.

**3)** Les temps de transport excessifs, surtout dans les zones rurales, accroissent la fatigue des jeunes mais ne sont que peu pris en compte dans l'établissement des cartes scolaires ; le développement des moyens télématiques tels la vidéo-conférence seraient peut-être dans ce cas un atout à développer.